

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD



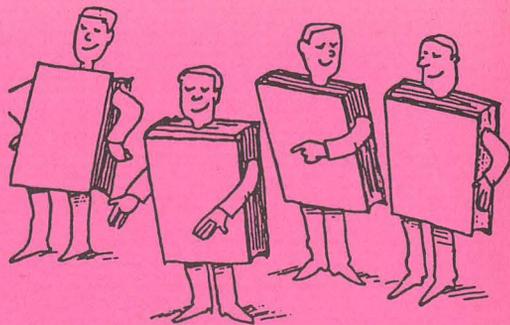
Bibliothèques: 1000 ans d'évolution.

No 60

Mars 2000

Genève

Ce qu'ils ont dit



.... A l'œil nu, elle pouvait à peine distinguer la femme qui courait à flanc de montagne, mais moi, grâce à ma lunette magique, je ne voyais qu'elle. Je reconnus aussitôt Marguerite, la bibliothécaire. Cette petite dame passait ses journées à la mairie, le nez dans ces livres. Elle lisait pour tous ceux qui ne lisaient pas, comme pour compenser leur paresse. Souvent, elle se rendait au chevet des malades pour leur faire la lecture. Elle ne se trompait jamais, au premier coup d'œil, elle savait de quel auteur, de quel titre chacun avait besoin. Elle vivait seule avec ses chats au milieu de centaine de vieux bouquins aux couvertures plastifiées. Au village, on disait qu'elle concentrait en elle tout le savoir humain.

Je lui devais mes plus grands plaisirs de lecture. Elle m'avait présenté mes héros préférés : Charlie, Tom Sawyer, Bilbot le Hobbit et Rouletabille. Cet été-là, je venais d'abandonner Sherlock Holmes pour l'Homme invisible.

Tous les quinze jours, ce petit bout de femme sans âge, au large visage en forme de citrouille, venait manger à la maison. Après le dîner, nous passions au salon où elle ouvrait son grand sac rempli de livres. Elle en choisissait un dont aucune version n'existait en braille. C'était en général un roman qui lui avait plu et qui était assez court pour qu'elle puisse en achever la lecture en quelques heures. Elle aimait lire les livres en une fois, « cul sec » qu'elle lisait à haute voix, ses yeux brillaient d'un éclat singulier.

Et voilà que la douce et tranquille bibliothécaire venait de sortir de la forêt de sapins et courait tout en haut du pré dans une longue robe à fleurs bleues et vertes...

Elle dévalait la pente en courant à perdre haleine ainsi que je le faisais moi-même si souvent. Cela m'amusait de la surprendre dans une activité aussi inattendue. Mais, soudain, je remarquai que du sang perlait à son front et je la vis ouvrir la bouche comme pour crier. A cet instant, des mains entrèrent dans le rond de ma lunette, des mains d'homme, des mains gantées....

On avait assassiné Marguerite. On avait éteint ces yeux immenses que ses éternelles lunettes argentées ne parvenaient pas à encercler entièrement. C'était comme si une bibliothèque avait brûlé, comme si on avait bâillonné tous les livres. C'était la fin des lectures à voix haute. Les livres étaient orphelins, et moi, je pleurais de rage et d'impuissance d'avoir assisté sans bouger à cet assassinat. Je pleurais pour tous les livres maintenant sans voix.....

Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD)

Rapport d'activités 1999

Comme chaque année, le printemps revient et, chaque année revient le rapport... Seul(e) le(la) président(e) change tous les deux ou quatre ans...

Pour votre présidente, c'est le premier "pensum" qui lui a donné quelques cheveux blancs... ; enfin, le voici, tout chaud.

Comité

Le Comité s'est réuni à dix reprises en 1999-2000. Il est composé de : Boris Beer, Corinne Chatelanat, Véronique Goncerut Estèbe, Catherine Homberger, Sylvia Kuczynski, Martine Leplay Fontana, Geneviève Nicoud, Olivier Rod et Annette Vauclair.

Lors de l'Assemblée générale de 1999, nous avons pris congé de Marina Benakis et de Michel Gorin. Nous les remercions chaleureusement pour leurs activités, leur enthousiasme, leur investissement, leur dynamisme au sein du Comité qui les regrettera longtemps encore.

Deux départs, deux arrivées, et même trois !

Le Comité s'est soucié de son renouvellement et trois collègues se sont portées candidates : il s'agit de Corinne Chatelanat, Geneviève Nicoud et Annette Vauclair. Nos Statuts mentionnent que le Comité doit être composé de sept à neuf membres. Lors de cette Assemblée générale 2000, deux membres nous quittent.

En effet, Véronique Goncerut Estèbe arrive en fin de mandat et va vivre prochainement un heureux événement. Qu'elle soit remerciée chaleureusement pour son travail, son sérieux, sa compétence, sa fidélité en tant que trésorière au sein de notre Comité.

Boris Beer nous quitte également au bout d'un trop bref mandat. Des obligations professionnelles, malheureusement incompatibles avec son rôle au sein de notre Comité, l'obligent à écourter son passage chez nous. Nous le remercions de tout cœur pour l'aide précieuse qu'il a apportée au Comité et lui souhaitons bon vent et plein succès dans sa vie professionnelle.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel à candidatures. Deux places à prendre, deux chaises vides. A qui l'honneur ? Que toute personne motivée prenne contact avec l'un des membres du Comité et passe "en visiteur" à une ou deux réunions, sans engagement cela va de soi.

Comité de rédaction de "Hors-Texte"

Que le Comité de rédaction reçoive ici nos remerciements enthousiastes pour leur entrain sans cesse renouvelé. Grâce à l'efficacité d'Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi et Joëlle Walther, quatre numéros de "Hors-Texte" ont paru depuis la dernière Assemblée générale.

Programme d'activités

Comme toujours, le Comité a continué en 1999 à proposer aux membres de l'AGBD, diverses activités. Le programme fut le suivant :

- 9 mars : Les non-usagers de la Bibliothèque de Forum Meyrin par Marie-Aude Python
- 22 mars : Le Net : un outil de travail pour l'enseignement par Anne-Christine Gourdal
- 29 avril : Bibliothèque juive par Judith Markish
- 1^{er} juin : Archives des Services industriels par Elisabeth Chanoine
- 4 novembre : Centrale d'achats des Hôpitaux universitaires Vaud-Genève par Christiane Costi
- 9 décembre : Association pour les archives de la vie privée par Flavia Ramelli

En automne 1999, la Fureur de lire s'est tenue sous la pluie mais deux de nos membres ont affronté avec stoïcisme et bonne humeur les éléments. Annette Vauclair et Boris Beer tenaient le mini-stand de l'AGBD et distribuaient, aux passants intéressés, des numéros de "Hors-Texte" et des "Code de déontologie", le tout agrémenté d'un café bien chaud et de quelques biscuits, bienvenus sous les trombes d'eau. Les collègues et amis de la BPU en ont également profité.

BBS

Les participants à l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril ont choisi le modèle 2 proposé par le groupe de travail "Avenir de la BBS". Lors de sa réunion ordinaire du 24 septembre, l'Assemblée générale a adopté les nouveaux statuts de la BBS basés sur le modèle choisi : sa caractéristique principale est la disparition de l'Assemblée des délégués remplacée par un conseil consultatif dans lequel l'AGBD est représenté.

Finances

Les comptes 1999 et le budget 2000 seront, comme à l'habitude, présentés lors de notre Assemblée générale.

Et encore....

Durant l'année écoulée, le Comité a encore trouvé le temps de :

- . confier le classement des archives de l'Association à un groupe d'étudiantes de l'EID
- . se préoccuper de l'usage abusif du titre de bibliothécaire par une candidate aux élections au Conseil National et attend avec impatience la reconnaissance du titre avec la 1^{ère} volée HES
- . mettre au travail un groupe ad hoc chargé de réévaluer la fonction de bibliothécaire
- . participer à quelques manifestations organisées dans les bibliothèques genevoises

Nous nous réjouissons de vous retrouver au foyer du Centre paroissial de Malagnou le 20 mars 2000 !

Genève, le 22 février 2000

Sylvia Kuczynski
Présidente

Martine Leplay Fontana
Vice-présidente

Groupement valaisan des bibliothèques



Classement des Archives de l'AGBD

Dans le cadre d'un cours que nous avons suivi l'année passée à l'Ecole d'Information Documentaire, nous nous sommes occupées des archives de l'AGBD. A 7 personnes durant une quinzaine d'heures, nous avons trié, organisé et classé tous ces documents qui remontent à la création de l'association (1972), sous la direction de Monsieur Jean-Marc Membrez. Ces archives, qui témoignent des activités du comité et des membres, sont constituées de pièces très diverses telles que : procès verbaux, statuts, listes de membres, correspondance, pièces comptables, menus de repas annuels et petits messages personnels. Le fonds, constitué d'une quinzaine de cartons, se trouve désormais au Quai du Seujet.

Classer des archives est à la fois une opération intellectuelle et un traitement matériel.

Nous avons éliminé les doublons et élaboré un plan de classement, sans se baser sur le préclassement effectué au préalable, qui n'était plus à jour. L'objectif : regrouper des documents similaires dans un ordre thématique et chronologique, afin de pouvoir les retrouver ultérieurement.

Il fallait également assurer une conservation optimale à long terme. De ce fait, nous avons effectué un conditionnement qui consiste à éliminer tous les matériaux nuisibles et inappropriés. C'est un peu fastidieux, cela prend du temps, mais c'est indispensable.

Le traitement intellectuel est plus valorisant et plus intéressant. En effet, parfois il est difficile de déterminer la raison d'être d'un document : certaines pièces manquent et d'autres ont été gardées alors qu'elles ne présentaient pas d'intérêt évident.

Le résultat de notre travail assure sans doute une meilleure conservation de la mémoire de l'AGBD et les documents sont plus facilement accessibles qu'ils ne l'étaient auparavant. Nous avons fait nos choix sur la base de l'enseignement théorique en archivistique et selon les moyens dont nous disposions. Toutefois, nous sommes conscientes que le résultat n'est pas parfait et regrettons de ne pas avoir eu plus de temps à disposition.

Nous avons été invitées à présenter notre travail lors d'une séance du Comité de l'AGBD. A cette occasion, nous leur avons transmis et expliqué notre plan de classement et proposé quelques conseils pour l'avenir tels que : signer et dater systématiquement toute correspondance ou autres documents, penser que toute agrafe et trombone devront par la suite être enlevés.

Nous avons été sensibilisées au fait que tout document créé est susceptible d'être une pièce d'archive en devenir. Mais qui pense à la vie future de son rapport et de sa lettre ?

La gestion des archives courantes est un investissement qui vaut la peine si l'on souhaite conserver la trace de ses activités. Elle se rentabilise largement par le temps économisé ultérieurement.

Ce mandat nous a permis de mieux prendre conscience des aspects pratiques du travail archivistique et de connaître, par la même occasion, un peu mieux l'AGBD.

Corinne Bieri, Veronica Correa, Sandrine Hasler, Alicia Held, Rachel Nusbaumer, Sophie Rossel, Emmanuelle Torche



Midi-AGBD du 29 avril 1999

LA BIBLIOTHEQUE JUIVE DE GENEVE

La Bibliothèque Juive de Genève (Communauté Israélite de Genève, 10, rue Saint-Léger, 1205 Genève), l'unique bibliothèque francophone suisse spécialisée en judaïca et hébraïca, fut créée en 1945, par l'initiative d'une Commission mixte de Jewish Labor Committee (Etats-Unis) et de l'Union O.S.E (Oeuvre pour le Secours de l'Enfant), présidée par Liebman Hersch, professeur à l'Université de Genève. Les fondateurs, personnalités éminentes de la population juive de Genève, artisans et professeurs, laïques et religieux voulaient sauver ce qui restait disséminé du patrimoine juif et souhaitaient que la Bibliothèque devienne un centre de documentation juif parmi les plus importants en Europe.

Pendant les premières années de son existence, la bibliothèque s'est enrichie de nombreux documents rares (entre autres, d'une partie de documents imprimés et miraculeusement sauvés de la célèbre bibliothèque du Séminaire rabbinique de Breslau, détruit par les nazis), et de certains ouvrages datant du XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles et présentant une très grande valeur bibliographique. Au début des années 1950, l'acquisition de la bibliothèque privée de feu Chaïm Lauer, (bibliophile, grand rabbin de Mannheim, puis de Bienne) extrêmement riche en littérature rabbinique et en judaïca allemand d'avant-guerre a contribué à donner un caractère unique à la Bibliothèque Juive. Parmi les quelques 25 mille documents possédés actuellement par la bibliothèque, on trouve, par exemple : *Proverbia Salomonis*, *Canticum canticorum*, *Ruth*, ... etc. (Paris, 1540), *Psalterium octaplum* (Genova, 1516), *Mishna Nezikin* (Mantova, 1561), *Dictionarium chaldaicum* de Sebastian Muenster (Bâle, 1527), et beaucoup d'autres livres merveilleux.

La prestigieuse *Encyclopedia Judaica* (Jerusalem, 1972) mentionne la bibliothèque parmi les plus importantes fondées par des organisations privées.

Pourtant, au moment de la rédaction de l'*Encyclopedia*, l'institution, gérée depuis longtemps par des bénévoles, ne disposant plus d'un budget suffisant, ni de locaux adaptés ou de l'équipement nécessaire, ne possédant pas d'inventaire ni de fichiers mis à jour, agonisait. En 1979, la bibliothèque a été enfin confiée à une bibliothécaire professionnelle qui choisit sa réorganisation comme sujet de son travail de diplôme*. Depuis cette date, malgré de graves difficultés et la manque d'espace notoire, la bibliothèque accueille de nombreux lecteurs et s'efforce de faire de nouvelles acquisitions régulières. Ces dernières sont cataloguées selon les normes internationales (ISBD) et plusieurs fichiers manuels sont à la disposition des usagers (fichiers alphabétique et topographique, dépouillement de périodiques). Actuellement, il n'y a aucun système informatique, aucun équipement moderne de gestion et de conservation, mais le chercheur savant (à l'aide de la bibliothécaire connaissant très bien les fonds), y trouve une vaste collection littéraire et scientifique juive d'avant-guerre – en hébreu, yiddish, anglais, allemand, français... - , aussi bien que de périodiques et d'ouvrages contemporains français et anglais .

* Markish, Judith. - La réorganisation de la Bibliothèque Juive de Genève et l'établissement d'un système de classification approprié (Genève, 1982)

Midi-AGBD du 4 novembre 1999

CENTRALE D'ACHATS DES HOPITAUX UNIVERSITAIRES VAUD-GENEVE

par Christiane Costi, documentaliste

Le but de la Centrale d'achats est de couvrir tous les besoins de cette grande entreprise que sont les H.U.G. (Hôpitaux universitaires de Genève). Il s'agit d'approvisionner l'hôpital en marchandises ou d'acquérir des prestations de service à des conditions économiques intéressantes (négociation des prix) et au moindre risque (en assurant un approvisionnement dans les temps et sans rupture de stock) : cela va de la nourriture (destinée aux patients et au personnel) aux équipements médicaux ou radiologiques, des seringues à la papeterie, des pansements au mobilier en passant par les produits de nettoyage ou le linge.

Fonctionnement

Au sein de la Centrale d'achats, chaque acheteur a un domaine bien particulier : alimentation, fournitures médicales, équipements, etc. Schématiquement, les utilisateurs (personnel médical, technique ou administratif) font leur demande par ordinateur : elle suit un chemin de visas (principalement pour la gestion du budget des services) puis arrive chez l'acheteur concerné. Pour un certain nombre de produits, l'achat est simple à faire (dans ce cas, l'acheteur transforme la demande en commande chez le fournisseur concerné). Mais le plus souvent, le travail est beaucoup plus sophistiqué : études, recherches de produits et de fournisseurs, négociations de conditions, conventions, standardisation (pour limiter, par exemple, les différents modèles d'un même produit, on achète en plus grande quantité d'où des rabais plus importants). L'acheteur observe continuellement le marché et l'évolution économique ; il recherche de nouveaux marchés, fournisseurs, produits et procédés et fait examiner leur possible utilisation par l'hôpital. Il choisit des fournisseurs répondant aux exigences de qualité et en mesure de respecter les délais de livraison convenus.

Le rôle de la documentaliste

Les H.U.G. ont un fichier d'environ 12'000 fournisseurs mais tous ne sont pas actifs en même temps : 3 à 4'000 sociétés sont les fournisseurs les plus importants. Le rôle de la documentaliste est de maintenir à jour ce fichier fournisseurs et de gérer leur documentation.

Ce travail est accompli grâce au logiciel Cindoc (ex-Texto). Une "fiche fournisseur" comporte ses nom, adresse (siège et succursales), téléphone, téléfax, adresses e-mail / internet, domaine d'activité, produits vendus, marques représentées ou distribuées. Les différents champs sont indexés pour permettre l'interrogation (par exemple, qui distribue telle marque en Suisse, qui fait quel type de produit, etc...).

La documentaliste fonctionne à la fois pour les acheteurs et pour l'ensemble du personnel des H.U.G. Outre des renseignements sur les fournisseurs, elle fournit, sur demande, un dossier de documentation sur tel ou tel produit. Tous les renseignements n'étant pas immédiatement disponibles dans la banque de données ou dans la documentation, il faut effectuer des recherches pour découvrir une nouvelle société ou un nouveau produit.

Midi-AGBD du 9 décembre 1999**ASSOCIATION POUR LES ARCHIVES DE LA VIE PRIVÉE****Par Flavia Ramelli, présidente (1997-1999)**

De tout temps, l'histoire s'écrit en tenant compte avant tout des faits politiques, religieux, judiciaires et militaires. En Europe, les archives officielles sont riches de documents ayant trait à ces événements. Toutefois, dans le dernier quart du XX^{ème} siècle, des recherches sont apparues portant un regard nouveau sur l'histoire. On a pris conscience de l'importance des sources privées, surtout pour les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Malheureusement, les "petites gens" ignorent souvent la valeur de leurs archives privées pour le patrimoine d'un pays et n'osent pas les verser, une fois l'actualité de leur vie personnelle passée. Parfois, les archives officielles n'ont pas les moyens matériels et le temps de prospecter ces sources inédites.

C'est cette situation insatisfaisante qui a suscité la naissance des Archives de la vie privée (AVP). Fondée en juin 1994, l'Association exprime clairement la volonté de contrer la disparition progressive de la mémoire de la génération qui a connu le début de ce siècle.

Du point de vue logistique, les AVP bénéficient du soutien de la Ville de Carouge pour le loyer et du Bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes du Canton de Genève qui met provisoirement à sa disposition une cave pour les archives. Un soutien de ressources humaines est également offert par l'atelier "A faire A suivre". La Bibliothèque publique et universitaire de Genève est garante de la non-dispersion des collections rassemblées en cas de dissolution de l'Association. Pour ce qui est des autres ressources, seules les cotisations des membres et les dons privés (peu à ce jour) assurent le fonctionnement d'une Association qui a un budget limité et donc comprime les dépenses au maximum.

Le travail courant des AVP inclut la prospection, la récolte et l'inventaire des fonds archivistiques (une centaine à ce jour). La prospection de fonds d'archives est la force même des AVP. Appels et campagnes de sensibilisation auprès des femmes ou des personnes âgées par voie de presse, par la radio ou la télévision dans le cadre d'opérations ciblées, journées portes ouvertes, participation à l'Année internationale pour les personnes âgées (décrétée par l'ONU), lancement d'un concours d'écriture autobiographique ont été quelques-unes des actions les plus visibles de l'Association et ont apporté un grand nombre d'archives.

Il serait limitatif de classer les fonds d'archives en catégories, tant les sources sont variées ; une mention particulière va toutefois aux journaux intimes, aux chroniques et à la correspondance amoureuse ainsi qu'aux albums de photos. Les documents récoltés sont traités sur la base d'un plan de classement établi selon les normes archivistiques. L'inventaire des fonds classés suit les normes internationales ISAD-G. Leur gestion est régie par la même réglementation que celle qui s'applique aux archives publiques, notamment en ce qui concerne les délais et limites de consultation, fixées en général à 70 ans. Pour l'instant, la consultation n'est possible qu'au cas par cas et uniquement sur rendez-vous.

Une nouvelle collection à la Bibliothèque des Pâquis : le Fonds lémanique

Qu'est-ce qui peut bien réunir les étangs de la Dombes et le Val d'Hérens ? Le jet d'eau de Genève et la cathédrale de Lausanne ? Le Léman tout simplement ! Ces sites appartiennent en effet tous à un canton suisse ou à un département français entourant notre cher lac !

Le Fonds lémanique à la Bibliothèque des Pâquis reflète bien cette diversité des paysages mais aussi des personnages, des littératures et des sociétés.

Mais commençons par le commencement :

Le Fonds lémanique regroupe les ouvrages de la bibliographie "Léman, livre à livre", parue aux éditions Cabédita en 1998. Cette bibliographie est un projet transfrontalier du Conseil du Léman et est destinée à faire connaître à chaque région ses voisins. Elle propose 615 titres sur les cantons du Valais, de Vaud, de Genève et sur les départements de la Haute-Savoie et de L'Ain et a été réalisée par des bibliothèques de chacune des entités géographiques concernées (les bibliothèques municipales pour Genève). Afin de concrétiser le projet, une bibliothèque dans chaque région abrite la collection ; c'est ainsi que la bibliothèque des Pâquis la possède.

Les ouvrages sont répartis en six grands chapitres, chacun introduit par un spécialiste du domaine :

- ◇ les **généralités** : les ouvrages généraux et de référence sur la région lémanique et sur chacun des départements ou cantons
- ◇ la **géographie** et les **sciences naturelles** : la géographie physique, la nature, l'environnement et l'aménagement du territoire
- ◇ l'**histoire** : les ouvrages généraux sur la région lémanique et sur chacun des départements ou cantons, suivis des études consacrées à une période historique donnée
- ◇ l'**art** et la **culture**
- ◇ la **langue** et la **littérature** : la langue, y compris les dialectes, les contes et légendes, les études et les oeuvres littéraires dont les intrigues ont pour point commun de se dérouler dans l'espace lémanique.

Ce fonds est donc très varié, en voici un petit échantillon pour le prouver :

Laurent, Anne-Marie.- Guide de la nature protégée en Rhône-Alpes
 Binet, Luc.- Petit guide enluminé et illuminé du Pays de Vaud à l'usage de l'étranger qui veut savoir où il met les pieds
 Nicolas, Jean.- La vie quotidienne en Savoie aux 17^e et 18^e siècles
 Frossard-Urbano, Sandra.- La volaille de Bresse

Détraz, Christine.- "C'était pas toujours dimanche" : vie quotidienne du monde ouvrier, Genève, 1890-1950

Christinat, Jacques.- Bateaux du Léman : deux siècles de navigation

Predzin patoué : parlons patois : 41 leçons de patois valaisans...

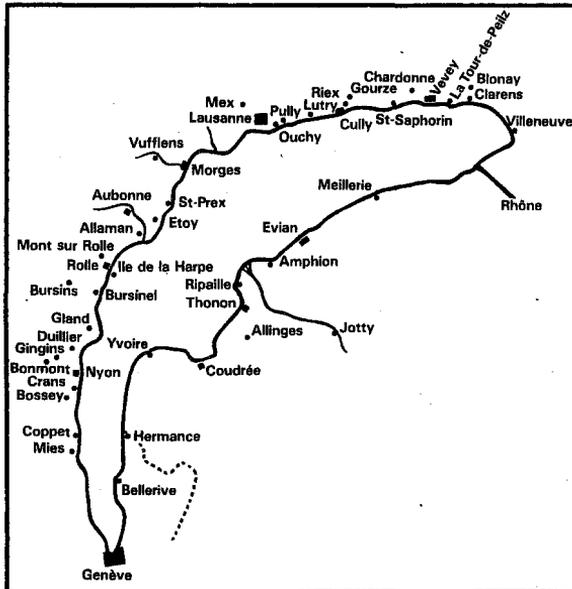
Orsenna, Eric.- La vie comme à Lausanne

Blin, Pascale.- Avoriaz ou la transformation d'un paysage

A noter que cette collection ne vise pas l'exhaustivité puisque seuls les livres disponibles en librairie au moment de la clôture de la rédaction, en août 1997, ont été retenus.

Mais une visite sur place valant mieux qu'un long discours, toute l'équipe de la bibliothèque vous attend au 17, rue du Môle. Alors, à bientôt peut-être !

Françoise Bonvin



L'illustration : Pour rire ? apprendre ? rêver ?

Ou comment collaborer avec des étudiants et un éditeur autour de ce support si apprécié et reconnu aujourd'hui dans le monde du livre pour la jeunesse.

Nous avons proposé à la classe de Finzo, professeur-illustrateur à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg, de travailler sur le voyage et l'humour comme thèmes d'inspiration représentant la fiction, tandis que la collection Archimède, publiée par l'Ecole des loisirs, mettrait en valeur l'aspect documentaire de cette technique.

Une partie de la salle d'exposition est consacrée à la **collection Archimède** représentée par un choix d'illustrations originales, tout spécialement destinées aux plus jeunes. L'autre partie de la salle d'exposition propose le travail des étudiants de Strasbourg qui ont pour l'occasion dessiné leurs impressions sur le thème d'un **carnet de voyage** et d'autre part fait exploser leur **humour** à partir d'expressions utilisées dans le langage courant.



ill. : Jennifer Dalrymple

Exposition ouverte jusqu'au
31 mars 2000
Bibliothèque Municipale de la
Cité
Place des Trois-Perdrix
Heures d'ouvertures :
mardi, jeudi, vendredi
de 10h. à 17h.
mercredi, samedi
de 10h à 12h et de 13h à 17h
Bus, Tram 12 (Bel-Air)

L'atelier du livre de l'école Liotard

Une bibliothèque d'école a-t-elle vraiment des raisons d'être et d'exister dans un monde consumériste, voué au plaisirs immédiats et faciles ? La télévision, les jeux vidéo, la déferlante Internet auront-ils raison des plaisirs du texte, du livre ? Combien de fois enseignants comme parents se seront-ils posés cette inquiétante question ? L'amour des livres est affaire de partage et bien des enfants n'attendent que l'occasion d'y accéder. Et il n'y a rien de plus gratifiant que de vivre leur enthousiasme ! Petite histoire d'une bibliothèque et de son journal...

C'est à Anne Guignet (enseignante de l'école Liotard depuis de nombreuses années) que l'on doit la création de cet atelier. Des problèmes de santé lui interdisant de poursuivre ses activités à la tête d'une classe, elle opéra sa reconversion en suivant une formation d'animatrice du livre, de conteuse. Grâce à une kermesse organisée dans ce but, l'école put acquérir le mobilier nécessaire et un fonds de livres. Anne Guignet fit le choix d'une bibliothèque entièrement centrée sur le conte et le récit. C'était il y a une quinzaine d'années.

A la fin de l'année scolaire 1998-1999, l'atelier du livre de l'école Liotard se trouvait sans animatrice, la santé d'Anne Guignet ne lui permettant plus d'activité professionnelle. A l'enseignement primaire, les postes d'animatrice d'atelier du livre vacants ne sont pas repourvus pour des questions d'économies budgétaires. Autant dire que c'est une fonction en voie de disparition.

Les effectifs des classes avaient aussi considérablement augmenté, à tel point qu'il fallut ouvrir deux nouvelles classes. Le manque de locaux fit de l'atelier du livre une salle polyvalente où je devais accueillir les élèves pour des moments d'appui ou de cours de français.

Si chaque vieillard qui meurt en Afrique correspond à une bibliothèque qui brûle, chacun sait qu'une bibliothèque sans animation est condamnée à une mort rapide !

Et c'est ainsi que commença l'aventure...

Aux dires d'Anne, elle nous laissait 2000 volumes (une fois les comptes revenus de la direction, je constatai qu'ils étaient trois mille), j'en apportai quelques centaines, certaines collègues nous en donnèrent une quantité appréciable. En gros, 5000 livres attendaient d'être triés, répertoriés. Il me fallait organiser le local de façon à ce que je puisse recevoir des élèves et enseigner, tout en gardant une structure de bibliothèque où l'on puisse déambuler, flâner, feuilleter des documents, lire un peu, réunir des élèves autour d'un conte, d'un récit ou d'une animation.

Ce fut le temps des piles de bouquins que je déplaçais d'un meuble à l'autre, des meubles que je déplaçais d'un coin à l'autre, des coins que j'organisais pour mieux les désorganiser ! Je finis par rêver que je racontais que je rêvais que j'étais en train d'organiser une bibliothèque. C'est parce que j'aime les livres par-dessus tout (et que j'en possède plus que mon appartement est capable d'en contenir !) que j'ai décidé de remettre cet atelier à flot. Je n'imaginai pourtant pas la quantité d'heures de travail qu'il me faudrait investir dans cette seule occupation avant de pouvoir ouvrir les portes du prêt aux élèves. Je suis engagée à 50% dans l'école Liotard en

qualité de GNT (généraliste non titulaire) de la division moyenne. C'est un temps très limité pour répondre aux besoins des élèves et aux demandes des enseignants. La deuxième partie de mon temps de travail est consacrée à la formation des enseignants pour l'éducation aux médias.

L'équation était simple : je ne pouvais pas réduire mon activité d'appui ; en prenant hors temps scolaire l'organisation du prêt, je ne pouvais pas assurer d'animation en présence des élèves. Il me fallait trouver un moyen (un média !) pour informer la population enfantine, lui permettre de s'exprimer, lui donner des motivations de lecture, d'écriture. Ainsi naquit l'idée d'un petit journal mensuel.

Lire à Liotard...

Le journal de la bibliothèque est né dans l'urgence de l'ouverture des portes de l'atelier du livre. Distribué à tous les élèves des deux divisions, il contenait le plan du local, le détail de l'organisation des livres par thèmes, la présentation de quelques nouveautés, les heures d'ouverture et un règlement succinct. Un concours incitant les élèves à consulter les livres pour y trouver les solutions et... une invitation à rédiger des billets de lecture ou d'autres textes qui paraîtraient dans le numéro suivant amorçaient une interaction désirée.

J'avais prévu de me charger seule de la rédaction, mise en page et édition de « Lire à Liotard » jusqu'à la fin de l'année civile, de tenter la collaboration avec des enfants intéressés dès janvier. L'ambition veut que dès la rentrée scolaire prochaine, un groupe d'élèves responsables (parmi les anciens) gère le journal et son contenu. A ce jour, quatre numéros sont parus, les textes sont rédigés par les enfants, seuls le concours et des informations pratiques sont de ma plume. Nous avons édité un numéro spécial Noël, brillamment écrit au Père Noël et même répondu à un questionnaire pour l'organisation et la répartition des tâches en vue d'une autogestion enfantine du journal. Le succès de l'entreprise est total, des élèves de tous âges se sont portés volontaires pour rédiger des textes, produire des illustrations, collecter des images, participer à la création du journal. Un concours d'écriture est en passe de s'achever... vitesse de croisière assurée !

En guise de bilan

L'atelier du livre répond visiblement à un besoin de la population enfantine, le succès rencontré en est la preuve. L'entreprise n'aurait pourtant pas pu prendre corps si je n'avais pu débloquer quelques heures hebdomadaires de mon poste de formatrice en éducation aux médias et si je ne pouvais pas profiter de l'infrastructure de notre service pour publier le journal. Le manque de moyens financiers se fait (comme partout) cruellement sentir. La petite subvention allouée par le département permet à peine d'acquérir quelques livres (et dans des conditions tellement strictes que même un abonnement à des journaux est impossible et seules quelques librairies imposées sont autorisées pour les achats). Mon amour des livres est assez grand pour que le plaisir du partage avec l'enfance, notre avenir donc, me pousse à la dépense de mes deniers personnels et aux heures supplémentaires de travail sur mon temps privé. C'est bien là que tout le problème du bénévolat se pose ! Tant que la culture sera affaire de volontariat, de don personnel, à l'école comme ailleurs, il restera un arrière goût de barbarie triomphante dans nos systèmes de société.

INFORMATISATION DU SYSTEME DE PRÊT A DOMICILE A LA BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHEOLOGIE (BAA)

La gestion informatisée du prêt à domicile et des lecteurs est un corollaire à l'adoption du système de gestion de bibliothèques Virginia Technicum Library System (VTLS). Annoncée pour l'année 1997, c'est finalement en 1999 que la BAA a débuté l'étude préalable à son implantation.

Pour ce faire, une commission a été formée, comprenant des collaboratrices¹ de la BAA et de la Médiathèque, ainsi que du Service de coordination des bibliothèques² (SEBIB). Une aide précieuse a été fournie par la BPU³. Comme l'opération était simultanément en cours à la Bibliothèque musicale de la Ville, des contacts ont également été établis avec cette institution⁴.

Les réunions ont commencé en janvier 1999, à raison d'environ une par mois. Les besoins spécifiques de la BAA ont été analysés. Cette opération a été longue et complexe, car la BAA fonctionne en tant que « centrale » pour les bibliothèques ou les collections de livres des Musées d'art et d'histoire (MAH). Simultanément, les formations ont dû être agendées, les règlements et les documents rédigés. Afin de faciliter l'apprentissage et l'assimilation du nouveau système pour les collaborateurs de la BAA, il a été décidé d'installer progressivement les fonctionnalités du prêt. Une information parallèle a été mise en place pour les usagers.

Entre juin et octobre, les nouveaux règlements concernant le prêt à domicile et la salle de lecture ont été rédigés par la BAA, puis ont dû être validés par le Conseil administratif de la Ville de Genève. En septembre, une première série de collaborateurs a été formée. En octobre, les usagers ont été informés des changements à venir ; de la documentation a été distribuée concernant les codes-barres, les futures cartes de lecteurs et les procédures. En novembre, l'inscription des lecteurs a débuté, ainsi que la distribution des nouvelles cartes de prêt. La BAA étant une filiale des MAH, elle s'est occupée en priorité de l'inscription des collaborateurs du Musée. Ils ont également été les usagers utilisés pour les premiers tests du prêt à domicile. En décembre, la gestion du prêt interurbain a été informatisée.

Finalement et suite à une dernière formation pour les collaborateurs, le prêt informatisé pour le public a démarré le 31 janvier 2000.

¹ V. Goncerut Estèbe, A. Golay (responsable du service de prêt à domicile de la BAA), M.-F. Guillermin, N. Forte, A.-C. Tallent, M. Voirol (responsable du service aux usagers de la Médiathèque), E. Garcia.

² Maria Luisa Noetzelin-Mainardi, Elisabeth Bernardi, Gabrielle Segev.

³ Etienne Burgy et Alexis Rivier.

⁴ Tullia Gulbenff.

Les avantages de cette opération sont multiples pour la BAA, ses partenaires et les usagers.

Tout d'abord, les règlements ont été uniformisés au niveau des bibliothèques de la Ville de Genève (BPU, BM et BAA). La durée de prêt, anciennement de 14 jours à la BAA, a passé à 28 jours, pour la plus grande satisfaction des usagers. Les cartes de lecteur sont valables partout et de nombreux documents administratifs (rappels, procurations etc.) sont similaires. Cette uniformisation est la base du nouveau réseau des bibliothèques scientifiques de la Ville (réseau BSV). Elle permet aux lecteurs une meilleure vue d'ensemble des institutions ainsi que des pratiques.

La gestion commune du prêt et des fichiers de lecteurs a amené les bibliothèques de la Ville à collaborer plus étroitement qu'auparavant. De nombreuses concertations ont couramment lieu et de nouvelles collaborations sont prévues. Les connaissances et les expériences qui en découlent sont extrêmement précieuses au niveau du réseau BSV.

Finalement, les collaborateurs de la BAA ont apprécié le changement, d'autant plus que ce dernier était désiré depuis longtemps. La gestion des fiches papier était pénible et longue, sans compter l'impression d'obsolescence qu'elle donnait aux usagers.

La BAA remercie ses collaborateurs pour leur travail, la BPU pour avoir ouvert la route et le SEBIB pour son aide.

Véronique Goncerut Estèbe
Bibliothécaire en chef



Un règlement de prêt unique à l'Université de Genève ou l'aboutissement d'une révolution à petits pas.

Les bibliothèques de l'Université de Genève ne forment pas un ensemble homogène et cohérent. Chaque faculté, section ou département peut être doté d'une bibliothèque. Cette structure a des conséquences diverses sur la gestion et plus particulièrement sur la gestion du prêt. La notion d'utilisateur a été longtemps perçue de manière très restrictive et l'ouverture vers les autres unités d'enseignement (faculté, département, etc.) était presque inexistante. Chaque bibliothèque possédait son règlement de prêt et distribuait sa carte de lecteur propre.

L'environnement pourtant s'est modifié, l'accroissement du nombre d'étudiants, leur mobilité et les cursus d'études communs à plusieurs facultés poussent certaines bibliothèques à des réajustements ponctuels. De nombreux professionnels perçoivent bien l'insuffisance d'ouverture du prêt mais les traditions ont la dent dure et les utilisateurs eux-mêmes craignent de se voir déposséder de leur documentation.

Il est difficile, dans ce contexte, de promouvoir un règlement de prêt commun à l'ensemble des bibliothèques. Deux événements, cependant, vont permettre de démarrer un réel processus d'ouverture : la construction d'Uni-Mail et l'informatisation du prêt.

Les bibliothèques de la Faculté des Sciences économiques et sociales, de l'Ecole de traduction et d'interprétation et du Centre universitaire d'écologie humaine s'installent à Uni-Mail **en 1992**. Dès lors, installant le prêt informatisé du système Sibil à Genève, elles décident de partager le même guichet de prêt, d'appliquer les mêmes conditions de prêt et de travailler sur un fichier de lecteurs commun.

Un profil d'emprunteur est défini pour chaque type de lecteurs de la communauté universitaire (étudiants, corps enseignant, personnel administratif et technique) et pour les personnes externes à l'université. C'est le premier pas.

L'informatisation du prêt se poursuit dans les bibliothèques de l'Université et des Instituts qui lui sont proches et elle adopte la même philosophie de cohérence face aux utilisateurs. Les bibliothèques ayant informatisé la gestion du prêt forment un groupe nommé BUPA (Bibliothèques utilisant le prêt automatisé) et affinent ensemble les principes de leur collaboration. L'objectif premier est d'offrir les mêmes conditions de prêt et la même carte de lecteurs.

Autre notion essentielle : chaque bibliothèque est maître de sa collection et décide des possibilités d'emprunt des documents. Les conditions de prêt des périodiques, par exemple, varient considérablement d'une bibliothèque à l'autre mais s'appliquent à tous les lecteurs quelque soit leur domaine d'étude. C'est le deuxième pas.

En 1998, le Rectorat dans le cadre du rapprochement des universités de Lausanne et Genève demande à la Commission des bibliothèques de l'Université de se pencher sur la réciprocité du prêt entre ces institutions. Cette dernière se rend compte que l'incohérence de la gestion du prêt rend tout rapprochement avec les bibliothèques lausannoises fort difficile. Elle mandate donc un groupe de travail dirigé par Monsieur Hill, alors chef de la Division informatique, pour faire une proposition de règlement-cadre.

ALLO BIBLIO ECHOS

Divorce

Selon une enquête de la Tribune de Genève (29-30 janvier 2000) établissant un indice des professions « à risques » d'après le nombre de divorces, les bibliothécaires se classent en 6^e position, avec 8,6/10 chances... euh risques de divorcer. En tête de liste, se trouvent les artistes, comédiens, musiciens (10/10, ouh !) et en dernière place, les agriculteurs et horticulteurs (1/10, bravo !). Voilà qui va peut-être changer l'image (encore un peu) poussiéreuse de notre profession dans le public !

Cependant nous avons quelque peine à croire en cette statistique et sommes persuadés que ce sont les graphiste et les publicitaires – classés dans la même catégorie que nous, les vilains – qui font grimper l'indice. Enfin nous prions instamment les couples de bibliothécaires membres de l'AGBD (on en connaît) de ne pas divorcer, pour ne pas faire exploser notre cote...

Photos à lire

« Je remercie les livres d'exister, les enfants et les jeunes gens qui m'ont offert leur plaisir de les lire, leur naturel, et leurs noms. Je remercie Claire Garate pour son art singulier de les regarder. » Voilà la dédicace que Michel HOST signe en tête d'un magnifique ouvrage de photos d'enfants plongés dans leurs livres.

Graines de lecture, textes de M. HOST, photos de Cl. GARATE, Genève, éd. Eboris, 1999

Cités bibliothèques du désert mauritanien

Lieux de passage des caravanes de sel, d'or et d'esclaves, quatre cités du désert saharien jouèrent dès le Moyen Age un rôle clé au carrefour d'importantes routes commerciales. Leur classement au Patrimoine mondial de l'Unesco permet de rendre hommage à ses habitants, et aux lettrés de ces cités qui ont contribué à la conservation, au travers des siècles, des fabuleuses bibliothèques de manuscrits.

Villes de sables : les cités bibliothèques du désert mauritanien, éd. Hazan

Pour la réalisation de son travail de diplôme, Cindy Fleury de Délémont nous demande d'éditer cet avis :

Madame, Monsieur,

Stagiaire bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville de Delémont, j'effectue actuellement mon travail de diplôme intitulé "**La lecture accessible à tous**".

Je me permets donc de prendre contact avec vous afin d'obtenir diverses informations, documentation ou exemples de réalisations traitant les sujets suivants :

- **Le prêt à domicile, dans les prisons, dans les hôpitaux, les homes, dans les milieux défavorisés et dans les quartiers périphériques.**
- **L'illettrisme et la promotion de la lecture, les publics "en marges", les minorités linguistiques, les services et l'accès aux handicapés.**
- **L'animation, les relations publiques, le marketing et la publicité**

Toute information ou conseil, même minime, m'intéresse et je sollicite votre aide, afin de diffuser le plus largement possible cet appel dans votre cercle professionnel et associatif. Votre contribution est essentielle à la réussite de mon entreprise et, si vous le souhaitez, la synthèse des informations recueillies sera à votre entière disposition à la fin de mon étude.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous remercie d'avance pour votre collaboration et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Bibliothèque de la Ville
Cindy Fleury

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

Le livre électronique

« Rêve de science fiction? Rassembler tous les livres en un seul?

Les "e-book", fruits du croisement entre le livre et l'internet vont devenir l'un des enjeux commerciaux des années à venir. L'édition en ligne déjà en pleine expansion ouvre la porte à cette nouvelle forme de livres qui va transformer la chaîne du livre.

Et les usagers?...et les bibliothèques?... »

L'ENSSIB met à disposition sur son site un dossier thématique sur le sujet

<http://www.enssib.fr/bibliotheque/dossthem/ebkint.html>

Le CCFR ou Catalogue collectif de France

" Trouver des informations détaillées sur les bibliothèques françaises, leurs collections et leurs fonds (anciens, locaux ou spécifiques), connaître précisément les services qu'elles rendent et interroger leur catalogue en ligne" et "Localiser des ouvrages (documents imprimés, audio, video, multimédia) dans les principales bibliothèques et demander le prêt ou la reproduction des documents qui vous seront remis dans la bibliothèque de votre choix.", voici ce que se propose de fournir comme services à distance au lecteur le CCFR. Celui-ci en est à ses débuts, et il sera intéressant de suivre l'évolution de ce gigantesque projet.

<http://www.ccf.fr/bnf.fr/>

Traducteur automatique

« Vous l'avez certainement remarqué : depuis quelque temps, le moteur de recherche AltaVista (<http://www.altavista.digital.com>) propose sur la page "résultats de la recherche" la possibilité de traduire n'importe quelle page html ou n'importe quel texte de français en anglais, d'anglais en français, et de pas mal d'autres langues en pas mal d'autres langues. Enthousiasmées par cette avancée décisive dans le domaine de l'intelligence artificielle, les internettes ont aussitôt voulu tester le mirifique traducteur automatique. Dans un souci d'impartialité qui les honore, elles ont pris le premier texte qui leur passait sous la souris, à savoir l'annonce par Netscape de la mise à disposition gratuite de son browser . Le résultat les a fait hurler de rire ! »

Voici leur synthèse, sous forme de parodie :

« C'est merveille plein, n'est-il pas ? Comme une matière de fait, c'est pas seulement AltaVista faute, c'est surtout Systran faute. Vous pouvez même en bas charger systran logiciel pour entretenir vous même personnellement, en dehors de la ligne. Il suffit de cliquer ici ! »

<http://www.internenettes.fr/>

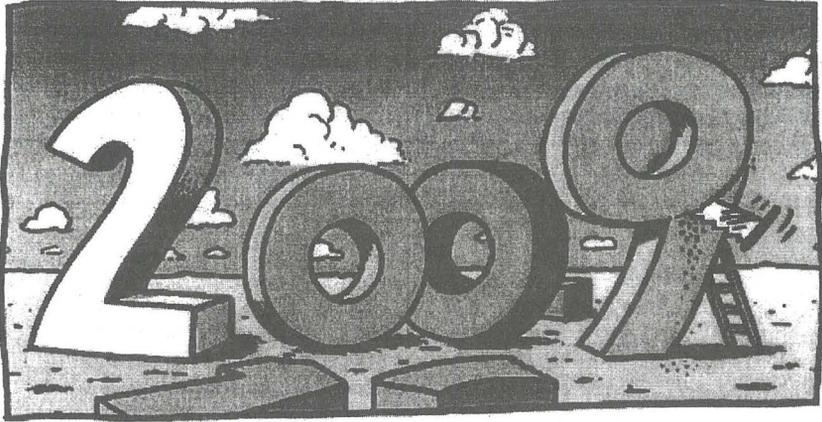
BUG or not BUG ? That was the question...

...que nous vous posions dans le n° 59 de novembre 1999, en vous demandant vos témoignages sur le passage à l'an 2000 dans vos *chères* bibliothèques et autres *S.I.D.*

Le résultat ?

On vous le donne en (deux) mille et 3 lettres :

R.A.S.



ADDNB

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Raport d'activités 1999</i>	3
<i>Classement des archives de l'AGBD</i>	6
<i>La bibliothèque juive de Genève</i>	8
<i>Centrale d'achat des Hôpitaux universitaires Vaud-Genève</i>	9
<i>Association pour les archives de la vie privée</i>	10
<i>Une nouvelle collection à la Bibliothèque des Pâquis :</i> <i>le fonds lémanique</i>	11
<i>L'illustration : pour rire ? apprendre ? rêver ?</i>	13
<i>L'atelier du livre de l'école Liotard</i>	14
<i>Informatisation du prêt à domicile à la Bibliothèque d'art</i> <i>et d'Archéologie (BAA)</i>	16
<i>Un règlement de prêt unique à l'Université de Genève</i> <i>ou l'aboutissement d'une révolution à petits pas</i>	18
<i>Allo biblio échos</i>	20
<i>Entre deux vagues</i>	21
<i>Bug or not bug</i>	22